



Membres en exercice	15
Membres présents	15
Pouvoir	0
Votants	15

Le 17 avril 2014, à 20 heures, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 9 avril 2014, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Annie BARADEAU, Vincent BOISSON, Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Jean Charles GUIADEUR, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Lydie ROBUCHON arrive au point n°2, Nathalie TALON arrive au point n°3.
Secrétaire de séance : Jean-Luc LAMY

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 30 mars 2014, le Conseil municipal :

- 1. vote le maintien des taux d'imposition** qui s'établissent à 19,60 % pour la taxe d'habitation, 19,50 % pour la taxe foncière bâti et 51,75% pour la taxe foncière non bâti ; les taux d'imposition sont inchangés depuis 2008 ;
- 2. approuve** le budget Commerces 2014 qui s'équilibre à 18 809,89 € en section de fonctionnement et à 17 337,35 € en section d'investissement ;
- 3. approuve** le budget 2014 du service assainissement qui s'équilibre à 128 249,55 € en section d'exploitation et à 264 192,81 € en section d'investissement ;
- 4. vote** les indemnités de fonction du maire et des adjoints dans la limite de l'enveloppe financière prévue par le Code général des collectivités territoriales ;
- 5. afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, donne délégation** à Madame le Maire de certaines de ses attributions ;
- 6. élit** six membres du conseil pour faire partie de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale avec Madame le Maire, présidente de droit : Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Lydie ROBUCHON, Nathalie TALON ; la nomination de 6 membres extérieurs pour compléter la commission relève des attributions du maire.
- 7. élit** trois membres titulaires et trois membres suppléants pour composer la commission d'appel d'offres :

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Jean-Luc LAMY	Annie BARADEAU
Jean-Luc GILLIER	Vincent BOISSON
Sylvie GUIBERT	Claude GRATEAU
- 8. élit** les représentants :

▶ au Comité Territorial de l'Energie <i>Délégués titulaires :</i> Jean-Luc LAMY Isabelle MINAUD	<i>Délégués suppléants :</i> Roger DUBOIS Nicolas CELLIER
▶ au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Forêt de Mervent : <i>Délégués titulaires :</i> Noëlla LUCAS Sylvie GUIBERT	<i>Délégués suppléants :</i> Jean-Luc LAMY Jean-Luc GILLIER

▶ au syndicat mixte e-collectivités Vendée :
Noëlla LUCAS

▶ au syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes :
Délégué titulaire :
Pascal PIERRE

Délégué suppléant :
Jean Charles GUIADEUR

9. **établit** une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants parmi lesquels seront désignés par les services fiscaux les six membres titulaires et six membres suppléants de la commission communale des impôts directs ;

10. **compose** les commissions communales :

▶ commission des finances
Mme le Maire et les adjoints

▶ commission voirie / bâtiments / réseaux
Vice-président : Jean-Luc LAMY

▶ commission culture / animation
Vice-présidente : Brigitte GRIMAUD

▶ commission environnement / loisirs
Vice-président : Nicolas CELLIER

11. **désigne** les délégués :

▶ conseil d'école : Annie BARADEAU, Isabelle MINAUD, Lydie ROBUCHON (suppléante)

▶ agence de services aux collectivités locales de Vendée :

Titulaire : Noëlla LUCAS

Suppléant : Jean-Luc LAMY

▶ SAGE bassin rivière Vendée : Pascal PIERRE

12. **désigne** Madame Eliane BOBINEAU, agent communal, pour effectuer les visites d'état des lieux et remettre les clés des salles communales ; des tâches de ménage des locaux pourront lui être confiées ; **accepte** d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de Madame BOBINEAU à 8 heures annualisées à compter du 1^{er} mai 2014 ; **autorise** Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de travail correspondant ;

13. **établit** le programme de travaux de voirie subventionnés par le Département en 2014 ; trois entreprises seront consultées pour la réfection du parking jouxtant le salon de coiffure et la placette de la Pointe et pour le branchement au réseau d'assainissement collectif de la salle et de l'école.

Questions diverses

Giratoire – Signalisation horizontale et passages piétons

L'entreprise COLAS réalisera les travaux de signalisation horizontale permanente et de signalisation des passages piétons sur l'emprise du giratoire en mai.

La circulation sera régulée par un alternat.

Les passages piétons seront réalisés en résine. Cette finition a une tenue supérieure à celle d'une peinture.

Les passages piétons devant la mairie et de l'école à la cantine seront refaits en même temps

Le marché du giratoire présente une moins-value. Ce solde sera utilisé pour continuer la réfection des trottoirs rue du Lavoir.

Le problème de vitesse n'est pas totalement résolu ; une étude est en cours sur le dispositif le mieux adapté.

Projet de convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) en vue d'un aménagement du centre bourg

Un partenariat avec l'EPF est envisagé dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre-bourg visant à regrouper les locaux périscolaires autour de l'école et à créer un pôle médical / paramédical sur l'ancien site de la mairie route de Puy Chabot. Des logements pourraient aussi être réalisés.

Le projet de convention est présenté et l'établissement du document définitif demandé.

Extension du lotissement de la Bobinière

L'esquisse avec sortie sur la rue du Beauvoir fait l'unanimité.

A L'Orbrie, le 25 avril 2014

Le Maire,

Noëlla LUCAS

